


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PARTICIPEZ
AU CONCOURS
2023-2024
DOTÉ DE 21000€**

**Les trophées
de l'agroécologie**

Candidatures du 25 avril au 15 juin 2023
et jusqu'au 15 décembre 2023
pour le prix de l'enseignement agricole




CRÉDIT AGRICOLE

Annick JORDAN, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, SREA
COREAMR Agro-écologie
du mercredi 10 juillet 2024



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Objectif : mettre à l'honneur les agricultrices et les agriculteurs qui portent des projets ambitieux et concourant à la transition agroécologique, grâce à des démarches à caractère agro-écologique, innovantes, exemplaires d'une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement et des hommes qui la font vivre témoins réussis d'une agriculture productive, compétitive et s'appuyant sur les services rendus par la nature

Critères d'évaluation = capacité à répondre à différents enjeux :

- avoir un impact positif sur l'environnement,
- être économiquement viable,
- prendre en compte les aspects sociaux et territoriaux

Calendrier :

- **Lancement** en **avril-mai**, clôture début ou mi-juin (cf. instruction technique)
- **Sept-déc** : visite de classes de l'enseignement agricole dans les exploitations candidates au prix de l'innovation -> compléments aux dossiers de candidature
- **Janvier** : **jury régional** -> 0 à 2 lauréats régionaux
- **Février** : jury national, remise des Trophées au SIA



3 prix nationaux

2 avec étape de prix régional

- **Grand prix de la démarche collective :**

Prix phare des Trophées.

Priorité donnée à l'action collective :
GIEE + groupes Ecophyto

(réseaux DEPHY et fermes 30 000, à condition que le groupe soit engagé au-delà de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires dans une transition agro-écologique).

- **Prix de l'Innovation :**

récompense une exploitation dans sa démarche de mise en œuvre de pratiques agro-écologiques (déjà bien aboutie)

1 national seulement

Prix de l'Enseignement Agricole :

récompense une classe ayant construit une démarche de reconception vers l'agro-écologie d'une exploitation et des stratégies liées aux transitions en général (de la production à la vente).

Prix offert par le Crédit Agricole :



- National : 7 000 € pour chacun des 3
- Régional (pas prévu, à négocier) : en AuRA en 2024 : 1 000 €/lauréat

3 prix nationaux

2 prix avec étape de prix régional

- **Grand prix de la démarche collective :**

Prix phare des Trophées.

Priorité donnée à l'action collective :

GIEE + groupes Ecophyto

(réseaux DEPHY et fermes 30 000, à condition que le groupe soit engagé au-delà de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires dans une transition agro-écologique).

- **Prix de l'Innovation :**

récompense une exploitation dans sa démarche de mise en œuvre de pratiques agro-écologiques (déjà bien aboutie)

1 prix national seulement

Prix de l'Enseignement Agricole :

récompense une classe ayant construit une démarche de reconception vers l'agro-écologie d'une exploitation et des stratégies liées aux transitions en général (de la production à la vente).

Prix offert par le Crédit Agricole :



- **National** : 7 000 € pour les 3
- **Régional** (pas prévu, à négocier) : en AuRA en 2023 et 2024 : 1 000 €/lauréat
- + de la **communication** (visite préfète et président de la chambre départementale...)

Lauréat AuRA 2023-24 du prix de la démarche collective : le **GVA du Forez Emblavez**, projet « Los bons prats » (43) accompagné par Pignol AGSYS

- GIEE 2017-2024
- 15 exploitations et 36 agriculteurs.
- **autonomie globale des exploitations**
(fourragère, alimentaire, économique et décisionnelle)
en anticipant le changement climatique
tout en réduisant les intrants (et plus particulièrement le maïs),
en améliorant la fertilité des sols et la fertilisation des prairies,
en diminuant le temps de travail
et en améliorant la rémunération des exploitants,
- grâce à la mise en place de **prairies à flore variée**.





PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Lauréat AuRA 2023-24 du prix de l'innovation : **le GAEC « Les jardins des buis » (26)** membre d'un GIEE accompagné par l'ADAF

- **Maraîchage AB : 4,8 ha** avec 0,8 ha de maraîchage sur sols vivants diversifié (dont 50 % sous serres froides), 2 ha de verger diversifié (1 500 arbres) et 2 ha de prairie enherbée qui abritera prochainement un poulailler mobile en agroforesterie.
- maximiser les fonctionnalités et les synergies offertes par l'écosystème environnant pour produire une gamme de fruits et légumes diversifiés en agriculture biologique à destination d'une clientèle locale
- utilisation d'intrants de type compost de déchets verts, vinaçse de betterave => boucler les cycles de la fertilité, améliorer la structure du sol et du taux de matière organique en vue d'infiltrer et de stocker le maximum d'eau de pluie,
- récupération et stockage des eaux de ruissellement,
- non travail du sol, et suivi de son amélioration via des analyses de sol régulières,
- choix de cultures adaptées à la disponibilité saisonnière en eau,
- rotation longue des cultures afin de limiter la pression en maladies et ravageurs,
- anticipation de l'organisation spatiale du verger en vue d'y installer un parcours volailles,
- plantation de haies assurant les fonctions brise-vent, ombrage, et biodiversité,
- l'enherbement permanent du verger et des passe-pieds entre planches maraîchères,
- le maintien et la création d'habitats pour les auxiliaires de culture afin de maximiser leur présence sur l'année,
- auto-production de plants en plateaux réutilisables pour limiter les charges et l'usage de tourbe,
- observation soignée des débuts de cycle des ravageurs, dans le but d'intervenir en préventif ou dès les premières générations et de réduire l'intensité de traitement sur l'ensemble de l'année tout en utilisant des produits à faible risque (notamment homologués en bio).





PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

« Coup de cœur du jury » AuRA 2023-24 : le **GAEC « Les jardins du Treille » (42)** membre de 2 GIEE (AgriBio Rhône et Loire, ADDEAR 69)

- 2 objectifs primordiaux et stratégiques dans le contexte actuel de changement climatique :
 - une démarche agro-écologique certaine (biodiversité, autonomie, entretien des sols, sobriété dans l'utilisation des ressources, réduction des pollutions potentielles) ;
 - une approche très réfléchie en mode systémique autour de la fertilité globale + la réduction des besoins en eau et l'optimisation de son utilisation.
- le caractère très innovant du travail sur l'outil d'aide à la décision en irrigation
- l'attention portée à la dimension humaine : réflexion autour de l'amélioration de la qualité de vie au travail (diminution de la pénibilité et de la quantité de travail, adaptation aux souhaits de chacun...)
- les résultats économiques : viabilité économique de la ferme, efficacité, indépendance financière
- la trajectoire d'évolution de l'exploitation, depuis l'installation du repreneur, avec intégration progressive d'associés, y compris des NIMA en reconversion professionnelle ;
- une transmissibilité préparée et construite au fil du temps
- la dimension socio-territoriale (qualité de l'alimentation produite, participation au développement local avec les responsabilités professionnelles..., l'éthique et l'attention portée au développement humain)





PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Pour info : 2 lauréats régionaux AuRA
ont été lauréats nationaux

- Le GAEC des Ferrandaises (15) en 2020-21
- La SAS « Altermonts » (42) en 2022-23
GIEE 2020-2023





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Auvergne-Rhône-Alpes**

Service d'Economie Agricole
Pôle Transitions agricoles et montagne

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

FIN



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*